



CHAMPIONNATS DE FRANCE PARA TENNIS

Phase Finale

Championnats de France Individuels Tennis-Fauteuil

REGLEMENT



A. CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS

Ils comprennent 7 épreuves :

Championnat de France messieurs 1^{re} série - 6 joueurs (2 poules de 3)

Championnat de France messieurs 2^e série - 8 joueurs (2 poules de 4)

Championnat de France messieurs 3^e série - 8 joueurs (2 poules de 4)

Championnat de France messieurs NC - 8 joueurs (2 poules de 4)

Championnat de France Dames - 6 joueuses (2 poules de 3)

Championnat de France Quad - 4 joueurs (1 poule de 4)

Championnat de France Juniors - 6 joueurs

B. DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Les championnats de France sont organisés par la FFT ; les modalités d'organisation de chacune des épreuves : dates, lieu, montant des indemnités de déplacement, formule sportive... sont définies chaque année par la FFT.

Les championnats de France se déroulent sur quatre jours, du jeudi au dimanche après-midi.

Les championnats 2018 se dérouleront du jeudi 28 juin au dimanche 1^{er} juillet.

C. PARTICIPATION DES JOUEURS

1. Les joueurs

Les championnats sont ouverts aux joueurs de nationalité française et licenciés à la Fédération Française de Tennis pour l'année sportive en cours et comportant la mention « compétition autorisée ».

2. Les wild card

Deux wild card peuvent être attribuées aux 1^{res} séries Hommes ainsi qu'aux 1^{re} séries Femmes. Une wild card peut être attribuée pour le tableau Quad.

3. Participation aux épreuves masculine et féminine seniors

La sélection des joueurs se fait en fonction du classement qu'ils ont obtenu en participant aux tournois du Circuit Tennis Fauteuil (CTF). Le classement des joueurs est réalisé à l'issue du dernier tournoi (fin mai). Seuls les 5 meilleurs résultats comptent (les 7 meilleurs exceptionnellement en 2018).

En cas d'égalité de classement pour définir les n meilleurs joueurs, la FFT prendra en compte respectivement :

- Le meilleur classement individuel obtenu par le joueur (classement FFT), puis
- A classement égal, le joueur ayant disputé le plus de tournois du CTF, puis, en cas de nouvelle égalité
- Le joueur ayant obtenu la meilleure performance lors des tournois du CTF.

4. Participation à l'épreuve Quad

Seuls, les 3 meilleurs résultats comptent.

5. Participation à l'épreuve Juniors

Seuls, les 2 meilleurs résultats comptent.

6. Pièces à fournir au Juge-arbitre dès l'arrivée sur le site

- La licence FFT de l'année sportive en cours comportant la mention « compétition autorisée »
- Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité.

D. DEROULEMENT DES EPREUVES

1. Composition des poules

Les championnats se déroulent sous forme de poules (poule de 3 ou poule de 4 en fonction des épreuves), suivies pour certaines épreuves d'un tableau.

Les poules seront réalisées en tenant compte du classement des joueurs : liste des joueurs du meilleur au moins bien classé, puis affectation des joueurs dans les poules (partition par rang) afin d'équilibrer leur composition. A classement égal, un tirage au sort sera réalisé pour placer les joueurs.

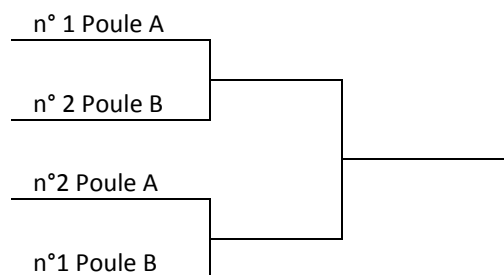
Tous les matchs seront disputés y compris les matchs de classement.

Afin de pouvoir repêcher des joueurs jusqu'au dernier moment de la compétition (en cas de désistement), la constitution des poules sera réalisée et annoncée par le Juge-arbitre lors de la réunion des joueurs, la veille du 1^{er} jour du championnat.

2. Poules de 3 et tableau final (1^{res} séries Hommes et Championnat Dames)

À l'issue de la phase de poules de 3, les joueurs classés 3^e de leur poule jouent le match de classement pour les places 5/6.

Les joueurs ayant terminé 1^{er} et 2^e de leur poule seront répartis dans le tableau final de la manière suivante :



- Les gagnants de la ½ finale jouent le titre
- Les perdants de la ½ finale jouent le match de classement pour les places 3/4

3. Poules de 4 et tableau final (2^e, 3^e séries et NC)

A l'issue de la phase de poules de 4, 4 matchs sont joués :

- Entre les 1^{ers} de poule qui jouent le titre
- Entre les 2^e de poule pour les places 3/4
- Entre les 3^e de poule pour les places 5/6
- Entre les 4^e de poule pour les places 7/8

4. Poule de 4 joueurs (Quad et Juniors)

Une poule de 4 est constituée pour chacune de ces épreuves. A l'issue de la phase de poule :

- Les joueurs ayant terminé 1^{er} et 2^e de la poule jouent le titre
- Les joueurs ayant terminé 3^e et 4^e de la poule jouent la place 3/4

5. Format des matchs

Toutes les parties sont disputées au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches. Il n'y a pas de matchs de double.

E. FORFAIT OU ABANDON

1. Abandon en cours d'épreuve

Si pour raison médicale (blessure, maladie...) un joueur est obligé d'abandonner le championnat en cours, celui-ci pourrait être autorisé à poursuivre la compétition dès le lendemain, à la condition d'avoir obtenu l'avis favorable d'un médecin. La (les) partie(s) non disputée(s) seront enregistrées comme WO.

2. Forfait au cours de l'épreuve

Tout joueur déclarant forfait pour un match au cours du championnat sera automatiquement disqualifié de la compétition.

3. Forfait avant l'épreuve

Tout joueur déclarant forfait avant la constitution des poules sera remplacé, dans la mesure du possible, par un autre joueur, classé le suivant sur la liste (liste du classement CTF).

4. Forfait après la constitution des poules

Un forfait intervenant après la constitution des poules ne sera pas remplacé.

F. RESULTATS ET CLASSEMENT DES POULES

Le classement des joueurs dans la poule est obtenu par l'attribution de :

- 2 points par partie gagnée, incluant les victoires par wo
- 1 point par partie jouée et perdue
- 0 point en cas de défaite par wo

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs joueurs, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :

- De la différence du nombre de manches gagnées et perdues par chacun d'eux
- Puis en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacun d'eux
- Enfin, en cas de nouvelle égalité, par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus aux seuls résultats des parties ayant opposé les joueurs à départager, avant un éventuel tirage au sort.

G. TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue de tennis réglementaire, conformément à l'article 7 des Règlements Sportifs, est obligatoire (avec au maximum un logo de 13 cm³ et un de 19,5 cm³ par vêtement).

H. FRAIS ET INDEMNITES DES EQUIPES

- Un droit d'engagement d'un montant de 100€ est versé par le joueur à l'organisateur
- La FFT verse une indemnité de séjour de 50€ / jour de compétition (4 jours) et par joueur
- La FFT verse une indemnité de déplacement au joueur, à l'issue de l'épreuve, sur la base forfaitaire suivante : 0.07€/Km (depuis le domicile du joueur jusqu'au site de la compétition). L'adresse prise en compte est celle enregistrée par le joueur dans son espace du licencié.

Ces remboursements sont automatiques, il n'y a aucun justificatif à fournir à la FFT.